club alpin francais Aube	Comité Directeur du 5 septembre 2024
Membres présents :	Dany Rambouillet, Marie-Christine Lagarenne, Christine Broilliard, Marie-Claire Finet, Michel Rambouillet, Dominique Cresson, Stéphane Barbette et Pierre Lenoble
Excusés :	Christine Chobriat, Michel Fouché
Rédactrice :	Christine Broilliard

La Présidente introduit la séance en rappelant que lors, du dernier Comité directeur, Isabelle Goursaud avait émis le souhait de démissionner. Cette démission est aujourd'hui effective. Par ailleurs Isabelle Atlan a fait part en juin de sa décision de quitter le comité directeur pour raison personnelle.

Pierre Lenoble a prévenu de son retard car il rencontrait le Président du Club de parapente pour étudier un rapprochement des deux clubs.

Bilan de l'exercice 2023/2024 :

La clôture des comptes aura lieu le 30 septembre.

Le club comptabilise 335 inscrits contre 327 l'an passé, 96 nouvelles adhésions et 87 non renouvelés. Il y a autant de femmes que d'hommes.

Fête du sport le 1er septembre :

Il a fait très chaud, ce qui peut expliquer qu'il y avait moins de monde à l'intérieur que l'année précédente.

Le club alpin a eu des contacts pour la section escalade. Une personne s'est inscrite à la sortie de Fontainebleau.

Un nouveau club d'escalade a été créée sur Troyes : 3E.

Les jeunes adultes demandent des informations sur les randonnées montagne.

La participation avec Devers s'est bien passée.

Alexandre Kulyna souhaiterait proposer la slackline en même temps que l'escalade le jeudi soir à la Cime. Gilles Lerondel, Président de Devers, n'est pas opposé à cette proposition qui sera effective lors de la signature de la convention de mise à disposition de la CIME entre nos deux clubs.

De plus Gille Lerondel propose aux jeunes du Club alpin de participer au championnat d'Europe d'escalade qui se tiendra du 25 au 29 septembre à la Cime et souhaiterait organiser de nouveau une sortie ski de randonnée avec le Club alpin.

Vital Sport les 7 et 8 septembre :

Il y a suffisamment d'encadrants et bénévoles.

Il a été décidé que chacun amènera son sandwich en raison du coût élevé de la restauration proposée sur place. Penser à prendre de l'eau.

La Chapelle-Saint-Luc organise le dimanche 20 octobre le **« Village associatif »** à l'école Paul Bert de 10 h à 17 h. Marie-Christine Lagarenne propose de tenir le stand avec Stéphane Barbette.

Une réunion préparatoire est prévue le 9 septembre.

La Présidente informe le comité directeur que la convention pour l'occupation du gymnase Albert Camus à la Chapelle-Saint-Luc s'arrêtait le 7 juillet. Il faut renouveler cette convention tous les ans (1er septembre -7 juillet). Elle informe avoir signé la nouvelle convention pour 2024/2025.

Un gros rangement du matériel d'escalade a été réalisé. Le Comité directeur a donné son accord pour renouveler le stock de caisses avant fin septembre. Il charge Dominique Cresson de s'en occuper et d'actualiser les devis.

Le club a récupéré 2 trousseaux de clés pour l'accès au gymnase A. Camus.

Statistiques escalade :

Les inscriptions à l'école d'escalade sont bien enregistrées le mardi, celles du mercredi posent davantage problème.

Pour faciliter cette tâche aux encadrants, il est proposé de saisir les listes des inscrits et de les enregistrer chaque semaine. Il suffira ensuite de les actualiser à l'issue de chaque séance du mardi et du mercredi.

Dominique Cresson demande où il est possible de consulter les statistiques sur le site.

Pierre Lenoble propose d'envoyer le chemin d'accès par email.

Par ailleurs, il a été décidé de souscrire un abonnement mensuel pour la Dropbox du club (10 euros environ) pour permettre un stockage accru des données.

Achat de matériel d'escalade :

Pierre Lenoble étudie la possibilité de reconditionner les prises anciennes. Il fait actuellement le tour des fournisseurs.

Devis demandés à Pascal Finck : 2 scénarios sont proposés à ce jour, un autour de 800 euros et l'autre de 1360 euros.

Il est envisagé de solliciter le département pour une subvention.

Escalade à la Cime :

En 2023/2024, la participation s'élevait à 3 €/participant pour 2 heures de pratique. Le club est toujours dans l'attente de la facture.

Pour l'année à venir, il est envisagé une participation de 5 €/participant pour 2 heures.

Les nouveaux créneaux seraient le jeudi soir de 19 heures à 21 heures + 10 séances annuelles le dimanche.

Sur une base de15 participants les jeudis soir et 30 participants le dimanche, le total de la participation pour l'année s'élèverait à 4 050 euros.

Pierre Lenoble propose pour les usagers soit un abonnement à l'année pour 100 euros, soit un carnet de 10 séances pour 65 euros, soit à l'unité (10 euros) à partir de début octobre.

Le reste à charge pour le club pourrait s'élever à 550 euros pour l'année : accord donné par le CD.

Dans ce cas, il y a lieu de rendre le créneau du jeudi soir au gymnase Albert Camus.

Marie-Claire Finet demande si les cartes sont nominatives ; ce point sera abordé en commission le 12 septembre.

L'abonnement annuel (100 €) sera proposé en option sur l'extranet lors de l'adhésion sous réserve qu'il ne soit pas trop tard pour le faire.

Camp d'été :

Les bilans qualitatif et financier sont en cours.

Le Comité directeur a décidé de rembourser la participation de 20 euros à tous les encadrants qui l'avaient réglée, ainsi qu'aux adhérents qui n'ont pu participer.

En réponse à la demande de Michel Fouché et Christine Chobriat qui souhaitaient savoir comment étaient affectées les recettes du camp d'été, ces dernières sont comptabilisées dans le budget général du club et utilisées en fonction de ses besoins. Au total, le club a enregistré 1 010 euros recettes, a remboursé autour de 200 euros d'inscriptions et en a dépensé autant pour les pots d'accueil des participants.

Dominique Cresson demande s'il est possible d'utiliser le bénéfice pour aller repérer des sites au préalable (en particulier pour permettre d'emmener des jeunes).

La présidente fait remarquer que le manque d'encadrant grandes voies ne facilite pas l'encadrement des jeunes et rappelle qu'il est indiqué dans le règlement intérieur adopté en Assemblée Générale en 2023 que les reconnaissances pour les sorties se font sous forme de dons avec déductions fiscales.

Il est proposé pour le prochain camp d'été les dates du 2 au 17 août 2025, à faire valider par les encadrants lors de la prochaine commission.

Le retour de la plupart des participants est plutôt positif.

Le Comité directeur acte le fait d'envoyer des cartes postales aux anciens présidents à chaque camp d'été.

La prochaine réunion du camp d'été est arrêtée au 19 septembre.

Liste des encadrants :

Parmi les personnes en formation, notons Monique Henrion et Dany Rambouillet pour la marche nordique fin septembre.

La liste des encadrants 2025 est validée.

Sortie forêt de fontainebleau le 13 octobre :

Il a été décidé de relancer les encadrants randonnée et marche nordique pour cette sortie.

Le tarif pour le covoiturage sera le même que pour le car. Le CAF s'engage à rembourser la différence aux conducteurs.

Location de véhicule :

Nous venons de nous apercevoir qu'en cas d'accident faisant uniquement des dégâts matériels, l'assurance du club ne les prend pas en charge.

Il a donc été décidé de prendre une assurance complémentaire à chaque fois qu'on loue un camion.

Adhésion à la FFR :

Il a été acté que le club adhérait de nouveau cette année à la FFRP sous la forme d'une cotisation pour le club et de 10 adhésions sous réserve d'obtenir une pièce comptable légale ; Stéphane Barbette se charge de vérifier ce point.

70 ans du club le 23 novembre 2024

Il est prévu un diaporama d'une durée de 1 h 30, à voir s'il y a lieu de faire une coupure.

Il a été décidé de proposer un buffet pour un montant d'environ 20 euros. La part des anciens président sera prise en charge par le club.

Marie-Christine Lagarenne se charge de demander des devis sur la base d'une soixantaine de personnes.

Christine Broilliard se charge de voir si elle peut emprunter un vidéoprojecteur, ce qui permettrait de différer son achat.

Divers :

Dates des prochains CD : le 3 octobre, le 14 novembre, 5 décembre

AG le 14 décembre

Marie-Claire Finet proposera une date de réunion pour la mise en place d'une commission brevet.

Il a été décidé le remboursement des frais de formation de Didier Courtalon (2 x 40 euros). Voir pour cela avec son épouse.

L'appel à candidature pour le Comité directeur et le secrétariat est resté dans réponse.

Dany Rambouillet est démissionnaire de son poste de Présidente à compter du 6 septembre 2024.